

Paris le 22. de 1661. De la Haye ce 23 de Nouemb. 1661.

Monsieur,

Vous en vres comme vng bon et ancien ami  
en receuant si bien et vous chargeant avec tant  
de promptitude, et de soing de mes Commissions  
et parce que deua pour le parquétage, ie m'ay  
fait enuoyer par le S. de Rembouillet deux  
tables, où le compartement m'y est tout fait  
representé, ie vous auoue, que ie n'y ay pas  
trouuée la satisfaction que ie m'y estois  
imaginée, et que par consequent à present  
ie suis d'autant plus estroulé en ma premiere  
resolution qu'en effect l'aduis de port donne  
sujet de craindre que l'humidite de nostre  
air est capable d'empescher que cest ouufrage  
ne demeure bien lié et joint en ce pays,  
mais nous en consulterons, et parlerons avec  
vous plus à loysir. Cependant ie suis bien aysé  
qu'ayés si bien débüté au gouest de cette grande

Coë, et ie ne doubterois pas qu'en eûtte obtenir  
satisfaction, si par celuy auquel on a fait  
prendre vng destour par l'Angleterre, ie ne  
voyois des apparences par plusieurs raisons  
de gaster tout. La Rouverre, à este fort  
entreprise et sollicitée par les pensionnaires  
de Vint, et Vest, et celuy cy en a fait vpport  
ample à ses Cocommellecde Raede, comme  
si elle s'estoit soustait accoumoodee à leurs  
sentiments, sur le fait de Mons<sup>r</sup> la prince  
d'Orange, mais lors que le S<sup>r</sup> Bonning luy en  
à demandé avecques presser l'esclairissement, elle  
à fort et ferme nie le tout, et diet que ce  
n'estoit qu'un artifice, pour la rendre suspecte  
à l'Angleterre, et refroyder l'ardeur de ceux  
de la Zelande, mais que pour le dementir et  
l'enuermer, elle vouloit miner avecques luy  
les Memoires, qu'elle fevoit prescutes dans  
les provinces de la Hollande, et Zelande, et

c'est que deux vomitifs que j'ay pris consé-  
cutivement m'ont tellement estonné et re-  
frozedi l'estomac, et les entrailles, que j'ay  
eu de la peine à me r'aüoir, cela m'empé-  
sche que ie ne puis debiter vos Copies,  
ainsi que ie vouüdrois bien à celles qui ont  
deia icy le uer tourné à la frianelice, mais  
ie vouü prie de me faire scaüoir, ce que le  
plus communement on croit que deüient  
ce Lueülla, et ce Bouëquin, dietes moy  
aussi en quel prescricament est Auous  
dans son Eglise, et si selon son Rüméür  
changeable, il ne forme deia d'aütres  
desseings, et apres aüoir encores adionsté  
à mes precedentes prieres, celle de vouüloir  
adionster à la Bouë du S. de Montines,  
dix liures de mediocre grosseür de Bouë  
Blanche en liures pour sen commodement

servir pour l'écriture, et la lecture, ie m'offre  
aussi pour tout ce qui sera icy de votre  
devoir, vous assurant que ie ne seray jamais  
que

Monsieur

Vostra Respectable et tres-  
obéissant serviteur

C. d'Aerssen de Sommelecluse

Le Sr de Baulterville vient de me quitter,  
re le trouve aussi sain et gaillard qu'il  
à celé il y a vingt ans, et dans la galanterie  
il fait route à nos jeunes gens.

L'Ambassadeur de France ne pouvant avoir  
aujourd'hui ces feux d'artifice prests, elle veut  
ses feux de ioye d'icy à huit iours, qui sera le  
iour, auquel on les fera en toutes nos frontieres,  
et si oultre les livres que i'ay demandez, vous  
en trouuez encores quelques nouveaux, et vous  
de vostre iugement, ie vous prie aussy de les  
accepter.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher but appears to contain several lines of a letter or document.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher but appears to contain several lines of a letter or document.

ce sera ce qui me contentera le plus aultre-  
ment comme femme, et d'une estrange  
humeur, ie n'y mettrois pas grande fiance.  
Par vaine passion Arminiene, on a enfrainct  
trois resolutions de la Bollaue, pour en  
unir Acte de Divinité donner au S. de  
Mouba le Regiment du S. de Alart avec  
la continuation des gages, et la permission  
de pourvoir vendre ces autres charges. Du  
Regiment de Pechelaer on en a mis une vie  
car il a esté successivement donné aux  
plus vieilles et meilleures Officiers, pour les  
Compaignies on en a fait marchandise  
mislée, et ce d'out en cela i'ay esté le plus  
satisfait est qu'enfin le fils du S. Brasset  
en a obtenu vune. Le S. de Gentilliot a avec  
esté fait Lieutenant Colonel de Mou<sup>e</sup> de  
Moriac, mais ce qui vous estonnera le plus  
sera que le S. de Noit avec Perkel, out si bien

scu gaignies les provinces, qu'il a fait  
Rout Gouverneur de Rûlet, en la place de  
Bouwelrecht qui est deceulé. A ce soir on  
fera un tout complètement des feux de  
Joye, pour la naissance du Dauphin, et cette  
province s'empresse pour se lier de se  
lier avec la France, pour se rendre sages  
contre l'Angleterre, parce qu'elle craint  
l'ouïsme, qu'elle mettra le prince en jeu,  
cependant si nous venions à nous brouiller,  
le croy que ceux qui à present la decrivent  
et y contribuent le plus, seroient aussi les  
premiers à s'en repentir. Le vous accorde  
tout ceci pour vous payer de votre libéralité,  
et vous invite à la vouloir continuer car  
le croy que reciproquement vous la debvriez  
recevoir à plaisir. Il y a trois repaires  
que se garde le logis, et que se languis sans  
pourtant estre tout affect malade, mais